

Autonomie, liberté ... égalité ?

Un stage
snes
F.S.U.

**L'autonomie des établissements est-elle compatible
avec la démocratisation du second degré,
et le respect de notre expertise professionnelle ?**

Les équipes
sont libres
de faire
tout ce qu'elles
veulent



SI TOUTEFOIS ça
RESTE DANS LE
CADRE DE CE QUE
JE VEUX BIEN
QU'ELLES FASSENT

IMPORTANT !

Afin de respecter les capacités d'accueil et de restauration du lycée, le nombre de participant-e-s est limité à 90.

Inscription obligatoire sur le site (rubrique STAGES SYNDICAUX), via le formulaire dédié : <http://lille.snes.edu/spip.php?article3107>

Vendredi 22 décembre 2017
au lycée Kernanec
de Marcq-en-Baroeul 9 h – 17 h

S'il est un concept qui fait l'objet d'un large consensus politique, c'est bien celui de l'autonomie, dont les vertus quasi magiques seraient le remède à tous les maux qui affectent l'Ecole : c'est au nom d'une autonomie accrue que le nouveau Ministre « assouplit » la réforme du collège, et entend « moderniser » le bac ...

Dans le quotidien des personnels, accroître « l'autonomie » pourrait signifier encore plus de pressions managériales, plus d'injonctions et moins de liberté pédagogique, mais aussi davantage de concurrence et d'inégalités.

**L'autonomisation des établissements, censée donner plus de liberté,
peut-elle être autre chose qu'un outil de contrôle des personnels
et d'application des réformes ?**

L'autorisation d'absence est de droit. Pour participer à ce stage, il vous suffit de déposer le courrier adressé au Recteur au secrétariat de l'établissement **le mercredi 22 novembre au plus tard**. Contact : s3ilil@snes.edu